

## Recrutement du personnel

**Le recrutement du personnel** peut se faire :

- **en interne** : ce qui consiste à choisir une personne qui travaille déjà dans l'entreprise. Le recrutement en interne a donc lieu suite à des promotions, des mutations,... mais consiste aussi au recrutement d'un stagiaire, d'un intérimaire ou d'un consultant externe.
- **en externe** : le recrutement externe est employé lorsque l'entreprise désire embaucher des individus qui ne travaillent pas dans l'organisation. L'entreprise devra alors tenir compte du coût de recrutement et d'adaptation du candidat à l'entreprise.

	<b>Recrutement interne</b>	<b>Recrutement externe</b>
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible coût</li> <li>• Bonne connaissance de l'entreprise par le candidat.</li> <li>• Candidat rapidement opérationnel</li> <li>• Effet stimulant sur le personnel</li> <li>• Minimisation du risque d'erreur sur le candidat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix large de candidats</li> <li>• Apport de nouvelles compétences et expériences</li> <li>• Pas de conflit avec les collègues internes non promus ou avec les chefs de services écartés</li> </ul>
<b>Moyens possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage</li> <li>• Notes interne</li> <li>• Intranet</li> <li>• Réseau interne de recommandation</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Plus rapide et moins coûteux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Candidatures spontanées</li> <li>• Petites annonces</li> <li>• Salons de l'emploi</li> <li>• Recommandation</li> <li>• Cabinet de recrutement, chasseur de tête</li> <li>• ONEM</li> <li>• Sites de recrutement</li> <li>• Réseaux sociaux tels que fichiers d'anciens élèves d'universités ou associations</li> <li>• Média sociaux tels que Facebook ou LinkedIn</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Plus coûteux mais plus complet</b></p>

Le rôle de la fonction des ressources humaines sera donc, de recruter et de placer chaque individu au poste qui convient le mieux à ses aptitudes, ses compétences et ses aspirations.

Le recrutement interne consistera à la promotion des salariés et au développement de leur carrière.